

Panneau d'information obligatoire

Exemplaire de panneau d'information, situé a l'entrée de l'établissement, destiné au personnel et aux personnes exterieures (personnel extérieur, visiteurs, entreprises extérieures).



Safe24 réalise vos autocollants « site sous surveillance vidéo » personnalisés, conformes à la réglementation en vigueur. Demandez une offre de prix à contact@safe24.fr

Modèle à suivre

(représentation graphique d'une camera)

Nous vous informons que cet établissement est placé sous vidéosurveillance pour des raisons de ... *[indiquer les finalités poursuivies]*. pour tout renseignements, s'adresser au service ... ou à ... *[identifier la personne ou le service compétent]*, auprès duquel vous pouvez également exercer votre droit d'accès, conformément a la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004.

Exemple illustré

(((s@fe24)))

**Pour votre sécurité,
ce site est sous surveillance vidéo**



Information conforme à la loi 95-73 du 21/01/95 - Article 10 et à l'arrêté du 3 Août 2007, publié au JO n°192 du 21 Août 2007

Nous vous informons que cet établissement est placé sous vidéosurveillance pour des raisons de ... *[indiquer les finalités poursuivies]*. pour tout renseignements, s'adresser au service ... ou à ... *[identifier la personne ou le service compétent]*, auprès duquel vous pouvez également exercer votre droit d'accès, conformément a la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004.